

REMISE DES PRIX DU CONCOURS GÉNÉRAL DES MÉTIERS MAINTENANCE DES MATÉRIELS 2023



À la suite des épreuves pratiques du Concours général des métiers de la maintenance des matériels organisées en mai dernier au lycée René Cassin à Mâcon (71), l'annonce des résultats a été proclamée en Sorbonne, ce jeudi 06 juillet, lors de la cérémonie officielle de remise des prix présidée par le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye.

Un palmarès très attendu par les lauréats des 49 disciplines générales, technologiques et professionnelles représentées à ce Concours général 2023, parmi lesquels les 3 finalistes de la Maintenance des matériels, impatientes de découvrir leur classement.



Palmarès officiel du Concours général des métiers de la Maintenance des matériels 2023 :

- 1^{er} prix : Arthur Baudry (*à droite*) - Lycée Porte des Alpes à Rumilly (74), MMCM*
- 2^{ème} prix : Lucien Sancey-Richard (*à gauche*) - EATP d'Égletons (19), MMCM*
- 3^{ème} prix : Mathis Gaudouin (*au centre*) - Lycée Gustave Eiffel à Gannat (03), MMA**

De brillants lauréats qui, BAC PRO en poche, vont maintenant poursuivre leur parcours en BTS. Ils bénéficieront pour cela, de même que les 6 autres candidats ayant participé avec eux aux épreuves pratiques, d'une bourse d'études attribuée pour les récompenser par les organisations professionnelles de la maintenance des matériels, dont le montant varie, selon leur classement, de 500 à 1500 €.

La profession adresse toutes ses félicitations à ces jeunes ambassadeurs d'avenir et d'excellence tant attendus par les entreprises !

* MMCM : maintenance des matériels de construction et de manutention

** MMA : maintenance des matériels agricoles

CONTACT PRESSE

Florence Dupont - 06 89 43 24 56 - f.dupont@dlr.fr

À propos de la FNAR

Créée en 1887, la FNAR (Fédération nationale des artisans et petites entreprises en milieu rural) est l'organisation professionnelle représentative des entreprises artisanales exerçant leurs activités dans les secteurs du **machinisme agricole**, du **matériel de parcs et jardins**, de l'**équipement d'élevage**, de l'**habitat rural**, de la **construction-métallerie** et de la **maréchalerie**. Ces entrepreneurs, aussi connus comme "artisans ruraux", sont des chefs d'entreprise indépendants, majoritairement installés en communes rurales, au service du monde agricole, des collectivités locales et des populations de leur environnement.